



Le 19 juin, 2012

Madame, Monsieur,

Cette lettre vise à clarifier les buts et objectifs du programme Artistes en résidence (éducation), abrégé sous la forme AER (éducation).

AER (éducation) est un programme de partenariat du Conseil des arts de l'Ontario. Dans le cadre de ce programme, le Conseil des arts de l'Ontario et les conseils scolaires de l'Ontario partenaires développent un projet qui répond aux besoins de la communauté d'apprentissage de ces derniers. Les projets reposent sur une collaboration entre des artistes professionnels et des enseignants. La collaboration entre l'artiste et l'enseignant a comme but premier d'assurer aux élèves une expérience efficace et participative de l'apprentissage créatif. Le programme vise en outre les objectifs précis suivants :

- Augmenter le degré d'implication des élèves grâce à une démarche de création.
- Augmenter les possibilités de collaboration entre les enseignants et les artistes.
- Augmenter les possibilités données aux enseignants de comprendre le processus de création et d'assurer la prestation du curriculum d'éducation artistique.
- Augmenter les possibilités données aux conseils scolaires partenaires d'améliorer et de développer leurs projets par le partage d'idées, de ressources, de réussites et de difficultés.

Le programme s'articule autour du partenariat artiste-enseignant. Dans cette collaboration, l'artiste et l'enseignant doivent tous deux participer à la planification et à la prestation du programme. Les artistes sont des spécialistes des arts et partagent leurs connaissances et leurs compétences avec les enseignants et les élèves. Les enseignants sont des spécialistes de la pédagogie et comprennent les besoins de leurs élèves en matière d'apprentissage. Leur pratique pédagogique est essentielle pour une collaboration réussie.

L'un des objectifs mentionnés plus haut vise à renforcer les capacités des enseignants à assurer la prestation des arts en leur donnant l'occasion de développer leurs compétences artistiques et de mieux comprendre la démarche artistique et le processus critique. Le Conseil des arts de l'Ontario estime que les enseignants utiliseront par la suite ces capacités renforcées, en présence d'un artiste ou non, dans leur planification des leçons et des unités. La possibilité particulière de perfectionnement professionnel en classe qu'offre ce programme peut se réaliser uniquement lorsque les enseignants participent et collaborent activement à la planification et à la prestation des expériences d'apprentissage. Le programme AER (éducation) ne vient aucunement remplacer ou déplacer le rôle de l'enseignant.

À ce jour, le programme AER (éducation) a notamment eu les retombées suivantes sur les élèves :

- **Plus grande implication** : Les élèves étaient plus concentrés et plus motivés en ce qui concerne leur travail et manifestaient des comportements centrés sur la tâche. Augmentation de la présence en classe<sup>1</sup>.
- **Meilleur rendement scolaire** : Les élèves manifestaient une meilleure compréhension de concepts artistiques et autres. Amélioration des notes<sup>2</sup>.
- **Sentiment d'appartenance** : En collaborant avec leurs camarades ainsi qu'avec les artistes et les enseignants, les élèves ont développé leur capacité à travailler en équipe<sup>3</sup>.

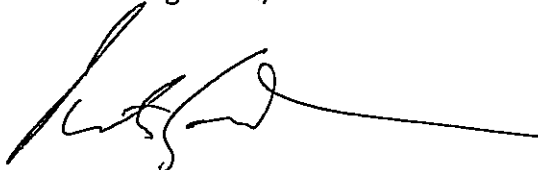
Grâce à l'accent que met le programme sur le processus créatif, les enseignants ont une meilleure compréhension du curriculum d'éducation artistique et se dotent de compétences supplémentaires qu'ils incorporent dans leur façon d'enseigner. Le programme AER (éducation) a notamment eu les retombées suivantes sur les enseignants :

- **Plus grandes possibilités** : Les enseignants ont acquis de nouvelles compétences et de nouvelles méthodes pour la prestation du curriculum d'éducation artistique<sup>4</sup>.
- **Sentiment d'appartenance** : Les enseignants comprennent mieux les communautés culturelles de l'école et leurs liens avec les artistes locaux<sup>5</sup>.

Pour de plus amples renseignements sur ce programme, veuillez contacter Kirsten Gunter, directrice des communications du CAO, par courriel ([kgunter@arts.on.ca](mailto:kgunter@arts.on.ca)) ou par téléphone (416-969-7403).

Veuillez recevoir mes meilleures salutations.

Le directeur général,



Peter Caldwell

- 
1. Durham District School Board, *OAC Artists in Residence Report, 2009-10*
  2. Durham District School Board, *OAC Artists in Residence Final Report, 2009-10*
  3. Durham District School Board, *OAC Artists in Residence Final Report, 2009-10*
  4. Ministry of Education, *Report on the Artist in Residence Program, 2009*
  5. York Region District School Board, *AIR (Ed) Final Report, 2009-10*